



HAL
open science

Emploi flexible et emploi non flexible à la sortie du chômage : une analyse par métier et secteur d'activité

Laurence Lizé, Nicolas Prokovas

► To cite this version:

Laurence Lizé, Nicolas Prokovas. Emploi flexible et emploi non flexible à la sortie du chômage : une analyse par métier et secteur d'activité. 2013. halshs-00881202

HAL Id: halshs-00881202

<https://shs.hal.science/halshs-00881202>

Submitted on 7 Nov 2013

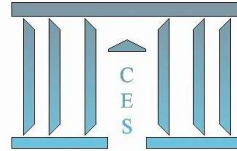
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Documents de Travail du Centre d'Économie de la Sorbonne

C
E
S
W
o
r
k
i
n
g
P
a
p
e
r
s



Emploi flexible et emploi non flexible à la sortie du chômage : une analyse par métier et secteur d'activité

Laurence LIZÉ, Nicolas PROKOVAS

2013.71



Laurence Lizé
Université de Paris I, Centre d'Économie de la Sorbonne (CES-CNRS)
laurence.lize@univ-paris1.fr

Nicolas Prokovas
Pôle Emploi et Université de Paris3 (ICEE)
nicolas.prokovas@pole-emploi.fr

Emploi flexible et emploi non flexible à la sortie du chômage: une analyse par métier et secteur d'activité

Résumé

Cette étude s'intéresse aux transitions entre chômage et emploi en les situant dans la dynamique à l'œuvre sur le marché du travail. Nous comparons les emplois trouvés par les anciens chômeurs au stock des emplois occupés et nous testons la probabilité d'être embauché sur un emploi « non flexible » (CDI, à temps plein...) à l'issue du chômage. Nous nous intéressons ensuite à la probabilité de trouver un emploi en adéquation avec les critères souhaités. Nos résultats montrent que la flexibilité est plus grande pour les ex-chômeurs et que le secteur d'activité est une clé d'entrée centrale.

Classification JEL : J6, J21, J64

Mots clé : sortie du chômage, emploi, contrat de travail, mobilité professionnelle, métiers

Flexible and not flexible employment for formerly unemployed: a trade and economic sector analysis

Abstract

This paper focuses on transition from unemployment to employment. A comparison between jobs found by formerly unemployed people and jobs occupied by the working population proves that the first are more often part-time and short-term, flexible, jobs. A risk modelling of flexibility shows that conformity with seeking standards depends on the economic sector.

JEL Classification: J6, J21, J64

Key words: Labour market, Unemployment, Employment, Mobility, Profession, Economic sector

Emploi flexible et emploi non flexible à la sortie du chômage : une analyse par métier et secteur d'activité

1. Introduction

Notre communication s'inscrit dans une réflexion plus générale sur les mobilités professionnelles. De nombreux travaux ont mis en évidence le caractère « subi » ou « choisi » de ces mobilités (AMOSSÉ, 2004 ; DUPRAY, 2005 ; MONSO, 2006). L'étude des trajectoires professionnelles montre aussi que les passages par le chômage et les changements professionnels trop fréquents vont de pair avec une décote salariale (Conseil d'orientation pour l'emploi, 2009). Dans le prolongement de nos travaux antérieurs (LIZÉ & PROKOVAS, 2012), nous cherchons ici à mieux caractériser la nature des mobilités professionnelles à la sortie du chômage en les situant dans la dynamique à l'œuvre sur le marché du travail. L'affaiblissement des marchés internes, particulièrement important dans certains secteurs d'activité (BRUYÈRE & LIZÉ, 2010), modifie les comportements en termes d'offre et de demande de travail, au niveau des modes de sélection et de recrutement (DOERINGER & PIORE, 1971). Selon nos hypothèses, la sortie du chômage alimente prioritairement certains segments du marché du travail que nous chercherons à identifier à partir des secteurs d'activité des employeurs.

S'intéressant aux ajustements de l'emploi dans la crise, LIEGEY (2009) a mis l'accent sur le rôle structurant des firmes dans la segmentation du marché du travail. Cet auteur souligne la force du dualisme, en adoptant la grille d'analyse d'ATKINSON (1984) en termes de centre et de périphérie : schématiquement, les phénomènes de rétention de la main d'œuvre sur le « cœur » de l'emploi s'opposent aux ajustements rapides sur la périphérie. En ce sens, les entreprises auraient optimisé leurs ajustements de main-d'œuvre en faisant jouer un rôle d'amortisseur au travail temporaire et en préservant, pour partie, l'emploi stable. Ces modes différenciés de gestion de l'emploi s'expliqueraient avant tout par les restructurations de l'appareil productif des années 1990, marquées à grands traits par le déclin de l'industrie « mature » (industrie lourde notamment) et le recentrage des grandes entreprises sur leurs activités de base. Ces grandes entreprises conservent ainsi en permanence un noyau stable de salariés ayant accès aux marchés internes. DUHAUTOIS (2002) a aussi montré que la majorité des flux d'emploi a lieu à l'intérieur d'un même secteur. Pour cet auteur, en France, les « mobilités qualifiantes » passent toujours par les marchés internes, même si les facteurs organisationnels et technologiques ont tendance à les éroder. Le clivage essentiel séparerait les sous-secteurs attractifs – où la main-d'œuvre reste stable, avec un faible *turn-over* – et les sous-secteurs peu attractifs, caractérisés par la forte présence de contrats courts et une instabilité de l'emploi. Pour COCHARD *et al.* (2011), le marché du travail français est aussi très dual car il combine une part importante de salariés ayant plus d'un an d'ancienneté dans l'entreprise et une part importante de salariés ayant une très faible ancienneté (moins d'un mois).

La crise et la persistance d'un chômage de masse ont tendance à renforcer la sélectivité du marché du travail. Dans ce cadre, la mobilité professionnelle des chômeurs se trouve soumise à des pratiques de recrutement favorisant le développement de l'emploi précaire, à temps partiel ou mal rémunéré. Diverses études ont fait apparaître une relation étroite entre la précarité et l'attractivité du secteur professionnel au sein duquel s'exerce l'activité (GIVORD, 2005 ; PICART, 2008). La comparaison des caractéristiques des chômeurs en reprise d'emploi à celles du « stock » des personnes en emploi pendant la même période nous permettra de tester ces hypothèses.

La flexibilité de l'emploi qui permet aux entreprises de faire face avec plus de réactivité aux retournements conjoncturels peut prendre différentes formes, celle de type quantitative externe s'appuie sur des formes atypiques d'emploi, notamment des contrats de travail précaires. Bien que les différents contrats de travail traduisent divers degrés de précarité de l'emploi, toutes formes de contrat autre que le CDI est, *a priori*, un contrat précaire. Une autre forme de flexibilité recouvre le temps de travail réduit, souvent imposé par des choix propres à la gestion de la main-d'œuvre au sein de l'entreprise. Ces deux éléments essentiels de la flexibilité de l'emploi touchent de manière plus ou moins intense les salariés selon les secteurs d'activité. Les flux amplifient considérablement ces tendances. Les chômeurs qui accèdent à l'emploi sont, par conséquent, plus souvent concernés par la flexibilité que les personnes en emploi qui bénéficient, en général, de contrats de travail moins précaires et moins atypiques.

Ces écarts de flexibilité sont repérables aussi bien au sein du stock des actifs en emploi qu'au sein du flux des anciens chômeurs accédant à l'emploi. Si les seconds sont plus souvent et plus fortement soumis à des emplois flexibles, est-ce seulement à cause de leur relative fragilité ou sont-ils également exposés à d'autres logiques, propres aux différents secteurs d'activité, qui répondent à des critères d'organisation segmentée du travail ? Les nouveaux arrivants seraient-ils ainsi soumis à des conditions de précarité dont les salariés en poste sont préservés ? Une brève observation de trois caractéristiques de l'emploi (évolution de l'emploi depuis une décennie, taux de rotation des effectifs, ancienneté dans l'entreprise) ne nous permet pas d'écarter cette hypothèse, même si nous ne pouvons pas directement la tester.

Après avoir présenté les données utilisées et la méthode (section 2), nous donnerons quelques points de comparaison entre les sortants du chômage et l'ensemble de salariés en emploi (section 3). Nous testerons ensuite la probabilité d'être embauché sur un emploi « non flexible » à l'issue du chômage (section 4) avant de nous intéresser à la probabilité de trouver un emploi qui soit en adéquation avec les critères souhaités (section 5).

2. Données et méthode

Notre analyse s'appuie sur une exploitation de plusieurs sources : l'enquête *Sortants* de Pôle Emploi (années 2009, 2010 et premier semestre 2011), le *fichier historique* des demandeurs d'emploi, l'enquête *Emploi* (années 2009, 2010 et 2011) et les DMMO-EMMO (année 2011). Nos années de référence sont celles pendant lesquelles les effets de la crise économique se sont fait sentir.

Dans une première étape, afin d'effectuer les comparaisons entre la population en emploi et les personnes accédant à l'emploi, nous utilisons comme première clé d'entrée celle du métier exercé, entendu au sens des familles d'activité professionnelle (FAP). En effet, cette nomenclature permet de rapprocher les statistiques de l'emploi (enquête *Emploi*) et celles du chômage (enquête *Sortants* de Pôle Emploi et *fichier historique* des demandeurs d'emploi). Les comparaisons entre les flux de sorties du chômage et les stocks des personnes en emploi sont établies à partir des données disponibles, c'est-à-dire celles publiées par la DARES, reconstituées en FAP (AST, 2012)¹². Les FAP ont ensuite été regroupées en 23 domaines d'activité professionnelle dont 21 qui ont servi à notre analyse³. Le croisement entre les domaines et les secteurs d'activité montre qu'il existe souvent une logique sectorielle dans la composition des domaines, par exemple si les personnes ont un emploi dans le domaine du

¹ Une première version de ce texte a été présentée aux XXXIII^{es} Journées de l'Association d'économie sociale (AES), Marne la Vallée, 12-13 septembre 2013.

² DARES, *Les familles professionnelles – Portraits statistiques 1982 – 2009* (<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-de,76/statistiques,78/metiers-et-qualifications,83/portraits-statistiques-des-metiers,2052/>).

³ Les domaines non exploités sont « politique, religion » et « autre domaine, non renseigné », soit 0,4 % des sortants.

bâtiment, elles l'exercent dans le secteur de la construction dans 75 % des cas, dans 80 % des cas pour le transport.

Dans une deuxième étape, nous nous centrons sur l'enquête *Sortants* de Pôle Emploi. Notre échantillon comporte 10 301 observations. Il s'agit de chômeurs ayant retrouvé un emploi, les autres motifs de sortie du chômage ne sont pas étudiés (sorties vers l'inactivité : découragement, maladie, incapacité, formation...). Nous nous intéressons à deux dimensions principales de la flexibilité de l'emploi en isolant les emplois en CDD d'une durée inférieure à un an et ceux à temps partiel contraint des autres emplois. Nous confrontons ce groupe d'emplois flexibles (6 637) aux autres plus proches de la norme d'emploi (3 664). Par « emploi proche de la norme », nous entendons ici les postes en CDI ou en CDD pour une durée supérieure à un an, ainsi que les emplois à temps plein ou à temps partiel choisi.

À l'aide d'un modèle de régression linéaire (*logit*), nous cherchons à identifier les facteurs qui déterminent cette flexibilité. Les variables explicatives retenues sont : les variables sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, qualification), les variables relatives à l'emploi retrouvé (secteur d'activité, type d'employeur) et les variables qui renseignent sur le parcours antérieur sur le marché du travail (indemnisation, exercice d'activités réduites, type de trajectoire sur le marché du travail). Nous avons privilégié la trajectoire à l'ancienneté d'inscription car cette donnée administrative a une dimension plus réduite et ne traduit pas forcément le passé professionnel des personnes.

Dans une troisième étape, nous testons à l'aide d'une série de modèles *logit* certains motifs d'inadéquation entre l'emploi recherché et celui retrouvé. Les critères retenus sont la formation, l'expérience, le métier, le secteur d'activité, la nature du contrat, le salaire et le temps de travail. Les variables explicatives utilisées sont les mêmes que pour le modèle précédent (sociodémographiques, trajectoire sur le marché du travail, emploi retrouvé).

Encadré 1. L'enquête *Sortants* de Pôle Emploi

L'enquête *Sortants* de Pôle Emploi est réalisée trimestriellement par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de demandeurs d'emploi sortis aux mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année. Le tirage de l'échantillon se fait à partir du fichier historique. L'interrogation a lieu deux à trois mois après leur sortie. L'échantillon national est constitué de façon à obtenir environ 2 000 répondants par vague d'interrogation. Seules les personnes susceptibles d'avoir repris un emploi (c'est-à-dire qui ont déclaré une reprise d'emploi ou qui n'ont rien déclaré) sont interrogées. Dans l'enquête, la moitié environ des individus a retrouvé un emploi.

La méthode statistique utilisée pour la mise en place de l'échantillon est celle du tirage aléatoire équilibré, impliquant une interrogation de tous les individus de l'échantillon. Un échantillon plus large, de 15 000 personnes environ, mais sur la base d'une interrogation beaucoup plus courte, permet d'assurer une représentativité au niveau régional. Au-delà, l'enquête est représentative pour certains publics cibles : les bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, les demandeurs d'emploi résidant en zone urbaine sensible et les bénéficiaires du RMI ou du RSA. Le taux de réponse moyen avoisine 60 %.

Dans notre exploitation, les quatre trimestres des années 2009, 2010 et les deux premiers trimestres de 2011 ont été empilés. Le nombre total des personnes ayant déclaré lors de l'enquête une sortie des listes pour cause de reprise d'emploi (appelées « sortants du chômage » ou « anciens chômeurs en reprise d'emploi ») s'élève à 10 301. Un appariement avec le *fichier historique* des demandeurs d'emploi a permis d'enrichir les données de l'enquête avec les caractéristiques sociodémographiques de la population étudiée, ainsi qu'avec certaines caractéristiques liées à leur parcours au chômage (indemnisation et exercice d'activités réduites notamment).

3. Emploi « flexible » et « non flexible » : quelques points de comparaison entre les sortants du chômage et l'ensemble de salariés en emploi

Globalement, la part de l'emploi précaire dans l'emploi total varie beaucoup selon les secteurs d'activité (avec un minimum à 3,7% pour les cadres et ingénieurs de l'industrie et un maximum à 66% dans l'agriculture, tableau 1). En revanche, pour les sortants de Pôle Emploi, la précarité est largement diffusée à l'ensemble des domaines d'activité, le taux de précarité est en effet partout supérieur à 50 %. Les emplois trouvés par les anciens chômeurs sont sept fois sur dix des emplois temporaires. Ces emplois présentent des caractéristiques de flexibilité beaucoup plus importantes que ceux exercés par les autres actifs et elles sont particulièrement fréquentes dans certains domaines d'activité tels que l'artisanat, l'hôtellerie-restauration ou la santé et prédominantes dans l'agriculture ou le spectacle.

Les emplois à temps partiel contraint concernent 5 % des actifs en emploi et 20 % des anciens chômeurs qui accèdent à l'emploi. Sur cet aspect de la flexibilité, les différences entre les domaines d'activité sont importantes : concernant les actifs en emploi, si le temps partiel contraint représente 17 % des emplois dans le domaine des services aux particuliers, il est quasiment absent dans l'informatique, les banques et assurances, les études/recherche et demeure très faible dans le bâtiment, l'électricité-électronique, la maintenance. Concernant les anciens chômeurs, il est relativement faible dans les domaines industriels mais s'avère très important dans la santé, les services aux particuliers et l'enseignement.

Tableau 1. Aspects de la flexibilité de l'emploi par domaine d'activité. Comparaison enquête *Emploi* / Enquête *Sortants*

Domaine	Emploi précaire		Temps partiel contraint	
	Enquête <i>Emploi</i>	Enquête <i>Sortants</i>	Enquête <i>Emploi</i>	Enquête <i>Sortants</i>
Agriculture, marine, pêche	66,2 %	83,0 %	5,0 %	22,8 %
Bâtiment, travaux publics	32,9 %	76,7 %	1,7 %	6,2 %
Électricité, électronique	12,9 %	77,7 %	1,6 %	2,3 %
Mécanique, travail des métaux	16,8 %	78,1 %	2,5 %	2,1 %
Industries de process	14,2 %	82,1 %	2,0 %	7,9 %
Matériaux souples, bois, industries graphiques	23,3 %	73,3 %	2,2 %	9,9 %
Maintenance	15,5 %	63,8 %	1,3 %	7,1 %
Ingénieurs, cadres de l'industrie	3,7 %	51,1 %	0,0 %	0,0 %
Transports, logistique et tourisme	17,0 %	77,3 %	3,5 %	14,2 %
Artisanat	41,1 %	89,2 %	5,0 %	16,2 %
Gestion, administration des entreprises	16,4 %	67,6 %	4,0 %	16,0 %
Informatique	5,7 %	56,8 %	0,4 %	6,8 %
Études et recherche	18,8 %	83,3 %	1,0 %	6,4 %
Fonction publique, professions juridiques	12,6 %	69,9 %	2,4 %	9,6 %
Banque et assurances	8,0 %	61,4 %	0,6 %	9,1 %
Commerce	24,5 %	57,2 %	6,5 %	17,8 %
Hôtellerie, restauration, alimentation	37,3 %	69,4 %	8,4 %	19,2 %
Services aux particuliers et aux collectivités	20,5 %	62,8 %	16,7 %	37,2 %
Communication, information, art et spectacle	46,1 %	79,8 %	9,9 %	20,8 %
Santé, action sociale, culturelle et sportive	31,0 %	77,3 %	6,1 %	35,0 %
Enseignement, formation	9,3 %	76,7 %	3,3 %	28,4 %
Ensemble	22,9 %	70,4 %	5,0 %	19,8 %

Source : enquête *Emploi*, moyennes 2009-2011 (calculs DARES) et enquête *Sortants*, 2009-2011.

La nomenclature des familles/domaines d'activité professionnelle ayant, par construction, une forte dimension sectorielle, les observations concernant les écarts de flexibilité entre les domaines d'activité peuvent être transposées au niveau des secteurs d'activité. C'est, en effet, au sein du secteur d'activité que le mode de gestion de la main-d'œuvre prend sa structuration, c'est là qu'il prend sa source et sa forme en fonction de la dynamique de la concurrence, des ajustements conjoncturels et des politiques économiques. Le fonctionnement d'un marché externe, plus ou moins actif, apparaît ainsi différencié selon le secteur d'activité. En ce sens, nous constatons que certains domaines/secteurs d'activité se caractérisent par un taux de rotation de leurs effectifs (*turn-over*) élevé et, en même temps, par une faible ancienneté dans l'entreprise. Il s'agit notamment du commerce, de l'hôtellerie-restauration, de la communication/spectacle (tableau 2). Dans le secteur de la santé/action sociale, le *turn-over* est fort même si la part des salariés ayant plus de cinq ans d'ancienneté dans l'emploi est un peu plus élevée que la moyenne. La progression des effectifs dans ces domaines professionnels depuis l'an 2000 témoigne d'une faible stabilité dans l'emploi, ce qui correspond à la présence massive d'emplois flexibles (temporaires ou à temps partiel contraint) que nous avons déjà observée. La présence de marchés externes particulièrement actifs semble donc se confirmer pour ces secteurs d'activité.

Tableau 2. Évolution de l'emploi, taux de rotation et ancienneté dans l'entreprise, par domaine professionnel, 2011

Domaine professionnel	évolution de l'emploi, indice 2011/2000	turn-over* (%)	ancienneté dans l'entreprise (%)	
			< 1 an	> 5 ans
Agriculture, marine, pêche	0,891		13,9	66,6
Bâtiment, travaux publics	1,103	25,3	17,5	50,3
Électricité, électronique	0,822	15,9	15,2	62,3
Mécanique, travail des métaux	0,834	11,4	14,9	65,1
Industries de process	0,949	44,1	16,6	64,0
Matériaux souples, bois, industries graphiques	0,748	17,3	12,5	65,5
Maintenance	0,983	21,7	10,4	65,2
Ingénieurs, cadres de l'industrie	1,603	10,7	7,9	68,0
Transports, logistique et tourisme	1,026	29,8	56,0	18,2
Artisanat	1,048		16,0	59,0
Gestion, administration des entreprises	1,125	38,2	11,9	61,9
Informatique	1,542	22,5	12,7	54,6
Études et recherche	1,536	12,1	10,0	60,0
Fonction publique, professions juridiques	0,972		5,3	80,3
Banque et assurances	1,176	11,3	8,7	71,6
Commerce	1,138	49,2	17,6	50,8
Hôtellerie, restauration, alimentation	1,088	107,2	24,1	42,1
Services aux particuliers et aux collectivités	1,135		15,7	54,7
Communication, information, art et spectacle	1,357	258,7	17,1	54,4
Santé, action sociale, culturelle et sportive	1,265	135,1	12,3	61,2
Enseignement, formation	1,045		5,7	79,2
Ensemble	1,083	55,8	16,7	57,7

* Le *turn-over* correspond à la moyenne des taux d'entrée et de sortie de l'emploi (nombre total d'entrées/sorties sur effectif salarié moyen du secteur privé) ; il ne peut ainsi être calculé dans les domaines où l'emploi public ou non salarié est prépondérant. Les effectifs des médecins, des patrons de cafés-restaurants et des dirigeants d'entreprises n'ont pas été pris en considération pour le calcul du *turn-over* dans leurs domaines d'activité respectifs.

Source : enquête *Emploi*, moyennes 2009-2011 ; DMMO-EMMO 2011 (calculs DARES).

4. La probabilité d'être embauché sur un emploi « non flexible » à l'issue du chômage

Un premier modèle de régression logistique (*logit*) permet de tester les chances de trouver un emploi proche de la norme *versus* un emploi flexible, c'est-à-dire un CDD de moins d'un an ou un emploi à temps partiel contraint. Il montre que cette probabilité est moindre pour les jeunes de moins de 25 ans (par rapport aux personnes dont l'âge est compris entre 25 et 34 ans) et qu'elle s'accroît pour la classe d'âge 35-49 ans (tableau 3). Elle est aussi plus élevée pour les hommes. À partir des niveaux de formation de niveau Bac+2, les personnes ont également plus de chances d'être embauchées sur ce type d'emploi. La hiérarchie des qualifications est aussi respectée car les cadres et, dans une moindre mesure, les techniciens voient leurs chances augmenter, tandis que celles des employés non qualifiés, des ouvriers qualifiés et des manœuvres sont plus faibles que la référence.

Les variables qui renseignent sur le parcours sur le marché du travail montrent que, par rapport au travail régulier avant le chômage, toutes les autres trajectoires diminuent les chances d'accéder à un emploi non flexible. Le fait d'avoir été indemnisé favorise l'accès à ce type d'emploi. On observe aussi une continuité entre l'exercice d'activités réduites durant le chômage et le type d'emploi retrouvé car les activités réduites de courte durée (inférieures à 78 heures) diminuent la probabilité d'être embauché sur un emploi non flexible, tandis que celles de longue durée (supérieures à 78 heures) l'augmentent, probablement en raison des

contacts qui ont pu s'établir entre le salarié et son employeur à cette occasion. Ce groupe de variables confirme globalement l'importance du passé professionnel de l'individu, notamment l'exercice d'un travail régulier avant l'épisode du chômage.

Les variables qui caractérisent l'emploi retrouvé montrent que, comparés aux emplois dans les entreprises privées mis en référence, ceux obtenus auprès d'artisans, de commerçants ou de professions libérales facilitent l'accès aux emplois non flexibles. Si l'employeur est l'État, une entreprise publique ou une collectivité territoriale, ce type d'emploi est moins probable, ce qui témoigne de la fragilisation de certains emplois publics dont l'accès se fait de plus en plus sur des modes précaires. Ce constat est également confirmé en termes de secteur d'activité où, par rapport au secteur du commerce, l'obtention d'un emploi dans le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale ou dans celui de l'administration diminue la probabilité que cet emploi soit « non flexible ». Il en est de même dans le secteur des services aux particuliers et de l'agriculture. En revanche, les activités financières et les services aux entreprises favorisent l'accès aux postes non flexibles ; seuls deux secteurs industriels jouent également en ce sens, l'automobile et les biens d'équipement.

Tableau 3. Modèle *logit* : probabilité de trouver un emploi non flexible à la sortie du chômage

Paramètre	Écart de probabilité	Estimation
Intercept (probabilité)	36,1 %	-0.570***
<i>Employeur (réf. Entreprise privée)</i>		
À son compte	47,8 pts	2.222***
Artisan, commerçant, profession libérale	7,9 pts	0.329**
Intérim	-31,9 pts	-2.549***
État, collectivité, entreprise publique	-6,7 pts	-0.302***
<i>Secteur d'activité (réf. Commerce)</i>		
Agriculture, sylviculture, pêche	-18,3 pts	-0.957***
Industrie automobile	12,3 pts	0.506**
Industrie de biens d'équipement	8,8 pts	0.365*
Activités financières et immobilières	10,9 pts	0.451***
Services aux entreprises	5,0 pts	0.211**
Services aux particuliers	-6,0 pts	-0.271**
Éducation, santé, action sociale	-6,3 pts	-0.287***
Administration	-4,7 pts	-0.211*
<i>Parcours antérieur (réf. Travail régulier)</i>		
Travail régulier, puis alternance emploi/chômage	-9,8 pts	-0.458***
Alternance emploi/chômage	-11,7 pts	-0.559***
Travail épisodique	-11,8 pts	-0.562***
Jamais travaillé	-7,9 pts	-0.364***
Indemnisé	5,4 pts	0.227***
<i>Exercice d'activités réduites (réf. Aucune AR)</i>		
Activités réduites < 78h	-6,4 pts	-0.290***
Activités réduites > 78h	9,8 pts	0.4063***
<i>Sexe (réf. Femme)</i>		
Homme	6,3 pts	0.266***
<i>Âge (réf. 25-34 ans)</i>		
< 25 ans	-3,4 pts	-0.149**
35-49 ans	2,3 pts	0.0989*
<i>Qualification (réf. Employé qualifié)</i>		
Mancœuvre – ouvrier spécialisé	-7,2 pts	-0.331***
Ouvrier qualifié	-6,7 pts	-0.305***
Employé non qualifié	-5,6 pts	-0.251***
Ingénieur – cadre	15,0 pts	0.614***
<i>Niveau de formation (réf. CAP-BEP)</i>		
> Bac+2	7,6 pts	0.316***
Bac+2	7,3 pts	0.303***
< CAP-BEP	-3,6 pts	-0.160*

Population totale enquêtée (anciens chômeurs ayant trouvé un emploi) : 10 301 observations dont 3 664 emplois non flexibles et 6637 emplois flexibles.

*significatif à 10 % ; ** significatif à 5 % ; *** significatif à 1 %. Lecture : un individu présentant toutes les caractéristiques mises en référence a une probabilité de 36,1 % d'obtenir un emploi non flexible ; cette probabilité augmente de 6,3 points de pourcentage pour un homme par rapport à une femme.
Source : Enquêtes *Sortants*, 2009-2011.

5. La probabilité d'être satisfait de l'emploi retrouvé : exploration de certaines dimensions

Dans l'enquête *Sortants* de Pôle Emploi, certaines questions permettent d'explorer la dimension subjective de la satisfaction des personnes et la correspondance entre l'emploi recherché et retrouvé, en termes de niveau de formation et d'expérience notamment.

5.1. Satisfaction et adéquation globale quant à l'emploi retrouvé

Un sentiment d'insatisfaction concernant l'emploi retrouvé est clairement exprimé par 11 % des personnes interrogées (15 % dans le secteur des services aux entreprises, 13 % dans l'industrie agro-alimentaire). Par ailleurs, ces anciens chômeurs considèrent très majoritairement que l'emploi qu'ils ont accepté ne correspond pas à celui qu'ils recherchaient (pour au moins un motif dans 68 % des cas). De plus, un nombre important d'entre eux (38 %) continuent leurs recherches d'emploi, 43 % dans le secteur des services aux entreprises par exemple.

Deux régressions ont été effectuées afin de dégager les facteurs explicatifs de la satisfaction et de l'adéquation générale entre l'emploi recherché et l'emploi retrouvé pour les sortants du chômage (tableau 4). L'effet des trajectoires ressort : les personnes ayant vécu une alternance de périodes d'emploi et de chômage et celles qui n'ont travaillé qu'épisodiquement ont moins de chances de trouver un emploi correspondant à leurs critères de recherche ou qui les satisfasse, par rapport à une situation d'emploi ininterrompue. Être indemnisé améliore les chances de trouver un emploi satisfaisant ou convenable, tout comme avoir exercé une activité réduite de plus de 78 heures pendant le mois précédant la sortie des listes de Pôle Emploi. Il est possible que ces activités réduites aient été en rapport avec l'emploi retrouvé et qu'elles aient fonctionné comme un tremplin vers un emploi correspondant aux attentes.

Par ailleurs, tous les secteurs d'activité significatifs ont un effet positif par rapport au commerce mis en référence, en termes de satisfaction et de correspondance globale. Plus en détail, cette convergence entre les deux critères ressort pour les secteurs industriels des biens de consommation, des biens d'équipement, de l'énergie. Il en est de même dans le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. D'autres secteurs correspondent aux critères de l'emploi recherché mais sans se démarquer en termes de satisfaction, ce qui est le cas de l'automobile, de l'industrie des biens intermédiaires, de la construction et, dans le tertiaire, des activités financières et des services aux particuliers.

Selon le type d'employeur, la satisfaction varie : elle augmente sur les deux critères s'il s'agit d'un particulier. Malgré l'inadéquation entre l'emploi retrouvé et l'emploi recherché, travailler pour l'État est une source de satisfaction. S'installer à son compte ne correspond pas à un emploi désiré, bien au contraire (-17 points par rapport à un emploi exercé dans une entreprise privée). De même, les emplois d'intérimaires sont peu respectueux de la nature de l'emploi recherché (-13,7 points).

Sur ces critères de satisfaction très subjectifs, les variables sociodémographiques reflètent, en partie, des échelles de valeurs différentes : certains semblent se contenter de l'emploi retrouvé, ce qui est le cas des jeunes ou des personnes faiblement qualifiées (manœuvres et OS notamment). D'autres expriment davantage leur insatisfaction, même si l'emploi retrouvé est globalement en adéquation avec leurs critères : il s'agit des hommes et des personnes âgées de plus de 50 ans. Moins satisfaites, les personnes plus diplômées (Bac+2 ou plus) sont

certainement plus exigeantes. Pour celles sans diplôme, l'emploi est certes jugé conforme mais insatisfaisant. Conscientes de leurs propres « limites », elles ont probablement orienté leurs recherches vers des emplois qui leurs paraissent plus accessibles. L'analyse par critère permet de mieux comprendre ces tendances.

Tableau 4. Modèles *logit* : probabilité de satisfaction et d'adéquation de l'emploi trouvé

Paramètre	Satisfaction (9 158 observations)		Adéquation (3 282 observations)	
	Estimation	Écart de probabilité	Estimation	Écart de probabilité
Intercept (probabilité)	1.827***	Proba : 86,1 %	-0.886***	Proba : 29,2 %
<i>Employeur (réf. Entreprise privée)</i>				
À son compte			-1.090***	-17,0 pts
Artisan, commerçant, profession libérale	0.159*	1,8 pts	0.179***	3,9 pts
Intérim			-0.808***	-13,7 pts
État, collectivité, entreprise publique	0.383***	4,0 pts	-0.201***	-4,0 pts
<i>Secteur d'activité (réf. Commerce)</i>				
Agriculture, sylviculture, pêche	0.417*	4,3 pts		
Industrie des biens de consommation	0.553**	5,4 pts	0.483***	10,9 pts
Industrie automobile			0.389**	8,6 pts
Industrie des biens d'équipement	0.609**	5,8 pts	0.302**	6,6 pts
Industrie des biens intermédiaires			0.437***	9,8 pts
Énergie	0.700**	6,5 pts	0.521***	11,8 pts
Construction			0.455***	10,2 pts
Activités financières et immobilières			0.304*	6,7 pts
Services aux particuliers			0.210***	4,5 pts
Éducation, santé, action sociale	0.399***	4,1 pts	0.221**	4,8 pts
Administration	0.473***	4,8 pts		
<i>Parcours antérieur (réf. Travail régulier)</i>				
Travail régulier, puis alternance emploi/chômage	-0.284***	-3,8 pts	-0.254***	-5,0 pts
Alternance emploi/chômage	-0.268***	-3,5 pts	-0.267***	-5,2 pts
Travail épisodique	-0.383***	-5,2 pts	-0.551***	-10,0 pts
<i>Indemnisation (réf. Non indemnisé)</i>				
Indemnisé	0.344***	3,6 pts	0.254***	5,5 pts
<i>Exercice d'activités réduites (réf. Aucune AR)</i>				
Activités réduites > 78h	0.288***	3,1 pts	0.119**	2,5 pts
<i>Sexe (réf. Femme)</i>				
Homme	-0.150**	-1,9 pts	0.155***	3,3 pts
<i>Âge (réf. 25-34 ans)</i>				
< 25 ans	0.157*	1,8 pts		
> 50 ans	-0.212*	-2,7 pts	0.141*	3,0 pts
<i>Qualification (réf. Employé qualifié)</i>				
Manœuvre – OS	0.286**	3,1 pts		
Employé non qualifié			-0.275***	-5,3 pts
<i>Niveau de formation (réf. CAP-BEP)</i>				
> Bac+2	-0.214*	-2,8 pts		
< CAP-BEP	-0.245**	-3,2 pts	0.144*	3,1 pts

Population totale enquêtée (anciens chômeurs ayant trouvé un emploi) : 10 301 personnes.
 *significatif à 10 % ; ** significatif à 5 % ; *** significatif à 1 %. Lecture : un individu, présentant toutes les caractéristiques mises en référence a une probabilité de 86,1 % d'obtenir un emploi jugé satisfaisant et de 29,2 % d'obtenir un emploi correspondant à tous ses critères de recherche ; ces probabilités varient respectivement de -1,9 points et de +3,3 points pour un homme par rapport à une femme.

Source : Enquêtes *Sortants*, 2009-2011.

5.2. Analyse de certains critères de satisfaction et d'adéquation

Nous interrogeons ici différents critères de satisfaction déclarés par les anciens chômeurs, certains font référence à la correspondance avec la formation et l'expérience de la personne, d'autres expriment leur satisfaction – ou non – sur un certain nombre d'items (tableau 5).

La correspondance avec la formation : toutes choses égales statistiquement par ailleurs, les chômeurs embauchés par des entreprises de travail temporaire considèrent plus souvent que l'emploi retrouvé ne correspond pas à leur formation. Au niveau des secteurs d'activité, cette inadéquation ressort peu par rapport au commerce, hormis dans l'IAA. Dans les secteurs de l'industrie automobile, des biens d'équipement, de l'énergie, de la construction, des transports, des activités financières, des services aux entreprises et aux particuliers ou encore de la santé, de l'éducation et de l'action sociale, les chances d'obtenir un emploi qui correspond à la formation augmentent significativement par rapport au commerce. Les anciens chômeurs dont la trajectoire est la plus éloignée de l'emploi stable, soit par leurs parcours précaires et/ou marqués par le chômage, soit par l'exercice d'activités réduites de courte durée ou encore car « non indemnisés » sont les plus touchés par cette cause d'inadéquation. Il en est de même pour les jeunes, pour les manœuvres et ENQ. En revanche, les techniciens et les cadres ont plus de chances de trouver un emploi qui correspond à leur formation.

La correspondance avec l'expérience professionnelle : les chances d'être embauché sur un emploi qui correspond à l'expérience professionnelle antérieure diminue si l'employeur est une entreprise de travail temporaire, dans le secteur d'activité des IAA ou de l'agriculture. En revanche, dans les secteurs de l'énergie, des biens intermédiaires, de la construction, des services aux particuliers et de la santé, de l'éducation et de l'action sociale, ces chances augmentent. Le fait d'être indemnisé exerce le même effet tandis que les jeunes et ceux de niveau Bac voient leurs chances diminuer. Un parcours marqué par le chômage ou l'absence d'emploi joue aussi négativement.

La correspondance avec le secteur d'activité : les chances que l'emploi retrouvé soit dans le secteur d'activité où la personne souhaite travailler augmentent si elle s'est mise à son compte ou a été embauchée par l'État et elles diminuent si l'employeur est une ETT. Cette correspondance augmente si la personne était indemnisée. Un parcours marqué par l'emploi stable avant le chômage est ici aussi discriminant. Les personnes non qualifiées (manœuvres, OS et ENQ) ont moins de chances de trouver un emploi dans le secteur souhaité. Il en est de même pour les jeunes et ceux de niveau Bac. Les activités réduites de courte durée réduisent aussi cette probabilité.

La correspondance avec le métier : les chances trouver un métier qui correspond à celui que l'on souhaite exercer augmentent lors des « mises à son compte » et se réduisent si l'employeur est une ETT. Ce motif d'insatisfaction est plus fort dans les secteurs de l'agriculture et de l'IAA par rapport au commerce (la correspondance est meilleure dans les autres secteurs). Les anciens chômeurs qui étaient indemnisés ont plus de chances de trouver un métier qui leur convient. L'effet du parcours « hors emploi stable » est ici aussi négatif, de même pour les activités réduites de courte durée. Les jeunes retrouvent moins souvent un métier qui leur convient.

La satisfaction en termes de type de contrat : les personnes à leur compte ne sont pas satisfaites de leur statut, de même pour ceux embauchés en intérim ou par l'État. Le contrat de travail correspond plus souvent aux attentes dans l'industrie, la construction ou les services aux particuliers que dans le commerce. Les parcours chaotiques ont aussi un effet négatif. Les chômeurs indemnisés sont plus satisfaits de leur contrat de travail. Il en est de même pour ceux ayant exercé des activités réduites longues, pour les hommes et les jeunes. À partir des

niveaux de formation Bac+2 et plus, les personnes sont moins satisfaites du type de contrat obtenu.

La satisfaction en termes de salaire : les personnes qui se sont mises à leur compte déclarent beaucoup plus souvent que les autres que le salaire ne correspond pas aux attentes. Au niveau des secteurs d'activité, les résultats montrent que les salaires sont davantage satisfaisants dans l'industrie, l'énergie, la construction et les transports que dans le commerce. L'indemnisation du chômage est ici aussi un facteur de meilleure adéquation. L'âge intervient car, à partir de 35 ans, les anciens chômeurs déclarent que le salaire obtenu correspond moins souvent aux attentes.

La satisfaction en termes de durée du contrat : dans les secteurs de l'industrie des biens d'équipement, de l'énergie, de la construction, des services aux particuliers, on observe une meilleure satisfaction par rapport aux attentes que dans le secteur du commerce. Les trajectoires accidentées (alternance emploi/chômage, absence d'emploi) exercent un effet négatif par rapport à une trajectoire stable. Les chômeurs indemnisés et ceux qui ont exercé des activités réduites longues sont plus satisfaits de la durée du contrat.

La satisfaction en termes de temps de travail : les emplois obtenus en intérim et à temps partiel correspondent moins que les autres aux attentes des personnes en termes de temps de travail. Les secteurs industriels, la construction ou les activités financières influent positivement alors que dans la santé, l'effet est inverse. L'indemnisation du chômage agit positivement sur cette probabilité tandis que les activités réduites de moins de 78 heures par mois jouent négativement, il est possible que ces activités enferment les personnes qui les exercent dans le piège du temps partiel contraint.

Tableau 5. Régressions logistiques (*logit*) : probabilité de trouver un emploi correspondant à certains critères à la sortie du chômage

L'emploi retrouvé correspond à... (critères de sélection) – écarts de probabilité (en points)								
Paramètre	Métier (8 323 obs.)	Secteur (7 617 obs.)	Formation (6 986 obs.)	Expérience (8 149 obs.)	Contrat (7 947 obs.)	Durée (7 526 obs.)	Temps (9 067 obs.)	Salaire (7 490 obs.)
Intercept	74,9 %***	73,4 %***	62,9 %***	76,9 %***	79,2 %***	73,9 %***	85,3 %***	67,8 %***
<i>Employeur (réf. Entreprise privée)</i>								
À son compte	11,6 pts*	15,4 pts***			-40,0 pts***	-30,2 pts***		-29,9 pts***
Artis,commer	2,6 pts*			2,4 pts*	2,4 pts*			4,3 pts***
Intérim	-10,3 pts***	-14,6 pts***	-12,0 pts***	-8,1 pts***	-18,6 pts***	-23,0 pts***	-3,1 pts**	
État, entr.pub		5,2 pts***			-6,7 pts***	-9,8 pts***		
<i>Secteur d'activité (réf. Commerce)</i>								
Agriculture...	-8,5 pts***		-12,4 pts***	-4,9 pts*	-6,1 pts**			
IAA	-6,0 pts**		-8,4 pts***	-6,1 pts**				9,3 pts***
Biens conso							8,8 pts***	9,9 pts***
Ind. automo.			10,9 pts***				9,9 pts***	8,6 pts**
Biens équipt			9,4 pts***		6,1 pts**	7,2 pts**	5,9 pts**	14,3 pts***
Biens interm.				4,2 pts*	7,3 pts***		8,9 pts***	11,1 pts***
Énergie	12,8 pts***		8,2 pts*	6,8 pts*		12,0 pts***	8,8 pts**	10,2 pts**
Construction	9,0 pts***		12,5 pts***	6,6 pts***	3,4 pts*	4,0 pts*	6,2 pts***	6,8 pts***
Transport	9,1 pts***		14,2 pts***					7,0 pts**
Finan-immob	10,4 pts***		9,2 pts**				7,8 pts***	
Sces entrepr.			4,0 pts*					
Sces particul.	6,4 pts***		4,9 pts***	6,2 pts***	3,1 pts**	3,2 pts*		
Éduc., santé	11,0 pts***		12,8 pts***	7,4 pts***			-3,8 pts**	
Administr.	7,1 pts***		7,6 pts***					
<i>Parcours antérieur (réf. Travail régulier)</i>								
Trav.rég.+alt.	-2,3 pts*	-3,2 pts***	-2,8 pts**		-3,2 pts***	-6,1 pts***		
Altern. E/C	-4,5 pts***	-3,8 pts***	-5,0 pts***		-3,4 pts***	-5,6 pts***		
Trav. Épisod.	-11,2 pts***	-10,2 pts***	-10,1 pts***	-7,2 pts***	-8,3 pts***	-13,6 pts***	-5,5 pts***	
Jamais travail	-8,6 pts***	-8,9 pts***	-8,5 pts***	-8,1 pts***				
<i>Indemnisation (réf. Non indemnisé)</i>								
Indemnisé	4,0 pts***	5,8 pts***	5,3 pts***	3,2 pts***	3,1 pts***	3,7 pts***	5,2 pts***	5,2 pts***
<i>Exercice d'activités réduites (réf. Aucune AR)</i>								
AR < 78h	-2,5 pts*	-2,3 pts*	-2,6 pts*				-4,7 pts***	-2,7 pts*
AR > 78h					2,6 pts**	6,4 pts***		
<i>Sexe (réf. Femme)</i>								
Homme					2,6 pts***	3,7 pts***		
<i>Âge (réf. 25-34 ans)</i>								
< 25 ans	-2,2 pts*	-5,3 pts***	-2,6 pts*	-2,9 pts**	2,2 pts**	2,8 pts**		
35-49 ans	4,7 pts***	5,5 pts***						-4,6 pts***
> 50 ans		5,5 pts***	4,0 pts**					-6,2 pts***
<i>Qualification (réf. Employé qualifié)</i>								
MO - OS		-6,2 pts***	-7,5 pts***		2,7 pts*	4,4 pts**		
OQ	4,4 pts**	4,9 pts***					4,0 pts***	
ENQ		-5,7 pts***	-9,4 pts***	-5,2 pts***		2,3 pts*		
TAM				7,2 pts***			-3,5 pts**	
Ingén. - cadre		4,6 pts**	10,2 pts***					
<i>Niveau de formation (réf. CAP-BEP)</i>								
> Bac+2					-3,1 pts**			
Bac+2					-2,5 pts*			
Bac		-3,2 pts**		-2,6 pts**				
< CAP-BEP	4,1 pts**							

Population totale enquêtée (anciens chômeurs ayant trouvé un emploi) : 10 301 personnes.
 *significatif à 10 % ; ** significatif à 5 % ; *** significatif à 1 %. Lecture : un individu, présentant toutes les caractéristiques mises en référence a une probabilité de 74,9 % d'obtenir le métier souhaité ; cette probabilité augmente de 4 points s'il est indemnisé. Source : Enquêtes *Sortants*, 2009-2011.

*

**

Les chances d'obtenir un emploi « non flexible » à la sortie du chômage dépendent de manière significative du secteur d'activité de l'emploi retrouvé, les secteurs qui embauchent beaucoup de sortants de Pôle Emploi sont aussi ceux où les chances d'obtenir un CDI sont plus faibles, toutes choses égales par ailleurs (services aux particuliers ou action sociale notamment) Nos résultats montrent également l'effet important de la trajectoire de la personne sur le marché du travail sur le type d'emploi retrouvé. Avoir été indemnisé durant la période de chômage ou avoir exercé une activité réduite de plus de 78 heures jouent dans le sens d'une meilleure qualité de l'appariement. Les personnes sont plus satisfaites de l'emploi retrouvé et l'adéquation s'améliore sur la plupart des critères considérés dans l'enquête *Sortants* de Pôle Emploi. En revanche, le parcours antérieur marqué par l'absence de lien durable avec l'emploi est une source d'inadéquation ou d'insatisfaction quant à l'emploi retrouvé. Ces premiers résultats ne fournissent qu'une photographie de la situation des sortants du chômage à une période donnée, entre 2009 et 2011 et ils ne nous permettent pas d'aller plus loin dans l'interprétation.

Bibliographie

AMOSSÉ T. (2004), « Vingt-cinq ans de transformation des mobilités sur le marché du travail », INSEE, *Données sociales*, p. 235-242.

AST D. (2012), « Les portraits statistiques des métiers 1982-2011 », DARES, *Synthèse.Stat*, n°2.

ATKINSON J. (1984), « Manpower strategies for the flexible organisations », *Personnel Management*, n° 16.

BRUYÈRE M., LIZÉ L. (2010), « Emploi et sécurité des trajectoires professionnelles », *Économie et Statistique*, n° 431-432, p. 95-113.

COCHARD M., CORNILLEAU G., HEYER É. (2010), « Les marchés du travail dans la crise », *Économie et Statistique*, n° 438-440, p. 181-204.

DOERINGER P. B., PIORE M. (1971), *Internal Labor Markets and Manpower Analysis*, Heath Lexington Books, 2^e éd. augmentée, 1985, Armonk, N Y, Sharpe.

DUHAUTOIS R. (2002), « Les réallocations d'emplois en France sont-elles en phase avec le cycle ? », *Économie et Statistique*, n° 351.

DUPRAY A. (2005), « Les mobilités en début de vie professionnelle : externes ou internes au entreprises, des évolutions aux effets très différents », CÉREQ, *Bref*, n°216.

GIVORD P. (2005), « Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes », *Économie et Statistique*, n° 388-389.

LIÉGEY M. (2009), « L'ajustement de l'emploi dans la crise : la flexibilité sans la mobilité ? », *La note de veille*, n°156, CAS, 8 p.

LIZÉ L., PROKOVAS N. (2012), « Le risque d'occuper un emploi de mauvaise qualité à la sortie du chômage », *Documents de travail du Centre d'économie de la Sorbonne*, n° 2012.73.

MONSO O. (2006), « Changer de groupe social en cours de carrière », *INSEE Première*, n°1112.

PICART C. (2008), « Flux d'emploi et de main-d'œuvre en France : un réexamen », *Économie et Statistique*, n° 412, p. 27-56.

Conseil d'orientation pour l'emploi (2009), *Rapport sur les trajectoires et mobilités professionnelles*, La Documentation française.